



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ARBITRAGE

SAVOIR GÉRER LES CONTENTIEUX
PAR L'ARBITRAGE

VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

09h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

09h30 OUVERTURE

Christiane FÉRAL-SCHUHL, présidente du **Conseil national des barreaux**
Louis DEGOS, responsable du groupe de travail Arbitrage
et président de la commission Prospective du **Conseil national des barreaux**

09h45 TABLE-RONDE 1 : GÉRER LA PROCÉDURE

Modérateur : Eléonore CAROIT, avocate aux **barreaux de Paris et de New York**

LE STATUT DE L'ARBITRE :

Nathalie MEYER-FABRE, avocate au barreau de **Paris**

LA GESTION DU TEMPS :

Caroline DUCLERCQ, directrice du Diplôme Universitaire en ligne « droit de l'arbitrage »
Université de Montpellier, avocate au barreau de **Paris**

LA PREUVE ORALE :

Jean-Robin COSTARGENT, manager de l'équipe Évaluation de dommages, **EY Forensics**,
ancien avocat en arbitrage international

LE RÔLE DU JUGE D'APPUI :

Jean du PARC, ancien bâtonnier de l'**Ordre des avocats de Dijon**, arbitre

Séance de questions-réponses avec le public

11h30 TABLE-RONDE 2 : GÉRER LES COÛTS

Modérateur : Bruno CRESSARD, ancien bâtonnier de l'**Ordre des avocats de Rennes**,
ancien président du **Collège des avocats spécialistes en droit de l'arbitrage (CASDA)**

LES BARÈMES D'ARBITRAGE :

Marc HENRY, président de l'**AFA (Association Française de l'Arbitrage)**, avocat au **barreau de Paris**

L'IMPÉCUNIOSITÉ :

Denis BENSUADE, arbitre, avocat au barreau de **Paris et New York**

LE FINANCEMENT DE LE PROCÉDURE D'ARBITRAGE PAR LES TIERS :

Maria-Beatriz BURGHETTO, avocate aux **barreaux de Paris et Buenos Aires**, admise à l'inscription
au **barreau d'Angleterre et du Pays de Galles**, arbitre.

Séance de questions-réponses avec le public

12H45 COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14h15

TABLE-RONDE 3 : GÉRER LES PROCÉDURES PÉRI-ARBITRALES (RÉFÉRÉ, RECOURS, EXECUTION ETC.)

Modérateur : Irène LEGER, avocate au barreau de Paris

RÉFÉRÉ ET MESURES CONSERVATOIRES :

Anne-Sophie TONIN, avocate au barreau de Paris

L'EXÉCUTION DE LA SENTENCE ARBITRALE :

Michaël SCHLESINGER, avocat au barreau de Paris

LES RECOURS :

Denis MOURALIS, professeur des Universités, agrégé des facultés de droit Université Aix-Marseille, conseiller du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

LES INCIDENCES D'UNE PROCÉDURE PÉNALE :

Julie SPINELLI, avocate au barreau de Paris

Séance de questions-réponses avec le public

16h00

SYNTHESE CONCLUSIVE

Louis DEGOS, avocat, responsable du groupe de travail "arbitrage" et président de la commission Prospective du Conseil national des barreaux, ancien membre du conseil de l'Ordre de Paris

16H15

FIN DU COLLOQUE



ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'ARBITRAGE

SAVOIR GÉRER LES CONTENTIEUX
PAR L'ARBITRAGE



Durée : 5 Heures



Niveaux
Actualisation

Niveau 2 (approfondissement
des connaissances et de la pratique
de la matière)



Public visé : Avocats et autres professionnels
du droit, juristes d'entreprise, étudiants/
élèves-avocats



Prérequis : Maîtriser les bases de
la procédure contentieuse civile/commerciale



Objectifs pédagogiques : Faire le point sur les
évolutions législatives et jurisprudentielles
récentes en matière de procédure d'arbitrage



Méthode pédagogique :
Formation en présentiel, étude législative et
jurisprudentielle



Support remis : Cahiers de l'arbitrage publiés
par le CNB



AUDITORIUM DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

180, boulevard Haussmann,
75008 Paris

MÉTRO

Ligne 9 : Saint Philippe du Roule

Ligne 2 : Courcelles

Ligne 13 : Miromesnil

Ligne 1 :

Charles de Gaulle - Étoile

	TARIFS
AVOCATS	70 € ^{TTC}
ÉLÈVE AVOCAT	35 € ^{TTC}
AUTRE PROFESSION	90 € ^{TTC}

FORMATION CONTINUE :

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit **5 heures de formation** délivrées au cours de cette journée.

5 HEURES
DE FORMATION
DÉLIVRÉES

INFOS & INSCRIPTION :

Inscrivez-vous en ligne sur : www.cnb.avocat.fr



SUIVEZ L'ÉVÈNEMENT SUR :

